

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Tribunal judiciaire de CAYENNE, site du LARIVOT

Espace consulaire de formation ZA PARKWAY MATOURY

97351, GUYANE FRANÇAISE

Service civil du parquet

Courriel : civil.pr.tj-cayenne@justice.fr

Médecins de Guyane,

Objet : consignes de candidature aux fins d'inscription sur la liste des médecins habilités à l'établissement des certificats médicaux circonstanciés ;

Le médecin doit adresser un courrier de candidature à l'adresse mail du parquet civil : civil.pr.tj-cayenne@justice.fr, en mettant en copie l'adresse shaya.rolot@justice.fr, lequel doit obligatoirement être accompagné des pièces jointes suivantes :

- 1 - une copie intégrale d'acte de naissance ;
- 2 - un curriculum vitae ;
- 3 - une copie des diplômes ;
- 4 - une attestation d'inscription à l'ordre des médecins ;

En outre, le médecin précise dans son courrier de candidature :

- sa spécialité, le cas échéant (gériatre, psychiatre, ...)
- ses coordonnées, **lesquelles vont apparaître sur la liste du procureur et seront donc visibles par les particuliers** (téléphone, adresse et mail éventuellement) ;

A réception de ces pièces, le procureur de la République effectue une demande de casier judiciaire et peut diligenter une enquête de moralité s'il l'estime nécessaire.

Si le procureur de la République fait droit à la demande d'inscription, le médecin reçoit un courriel en ce sens.